

**Index égalité professionnelle
Année 2024**

Bonjour à toutes et tous,

Comme chaque année, nous avons calculé notre index égalité professionnelle qui permet de vérifier qu'il n'y a pas d'écarts entre les femmes et les hommes qui ne soient pas justifiés.

Pour l'année 2024, **la note obtenue est de 79/100.**

- Indicateur d'écart de rémunération entre hommes et femmes : **39/40**
- Indicateur d'écart de taux d'augmentation entre les femmes et les hommes : **25/35.**
- Indicateur du pourcentage de salariées augmentées dans l'année qui suit leur retour de congé maternité : **15/15**
- Indicateur du nombre de salariées du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : **0/10** – *compte-tenu de départs, le nombre de femmes dans les 10 plus hautes rémunérations a diminué (1 femme au lieu de 3 auparavant)*

Notre index bien qu'en progression par rapport à 2023 est le reflet notamment de notre typologie de population (64% d'hommes et 36% de femmes) et notre secteur d'activité industrielle où les profils techniques restent majoritairement masculins.

Les actions prévues pour améliorer notre index :

- *poursuivre notre travail de diversification des canaux de recrutement pour continuer à intégrer des femmes dans les métiers où elles sont sous représentées et des hommes dans les métiers où ils sont sous représentés*
- *renforcer les partenariats avec les écoles disposant de formations techniques vers les métiers de production en particulier*
- *poursuivre l'accueil pour les périodes de stage technique (maintenance, usinage, logistique...) ou les apprentissages techniques de profils féminins à chaque fois que cela est possible (existence de candidatures, savoir être comparable). Objectif = constitution d'un vivier pour des embauches*

Nous sommes attachés aux actions en faveur de la mixité en entreprise et aux parcours de développement à construire avec nos équipes.

Nous restons à votre écoute pour toutes questions.

Le service RH